

1.4 Villes de France

Au cours des quatre dernières décennies, les **couronnes périurbaines** des villes françaises se sont à la fois étendues et densifiées. L'Île-de-France a joué un rôle de précurseur, ces deux phénomènes y apparaissant dès la fin des années 1960. Dans la plupart des régions, l'extension spatiale des villes a été particulièrement importante au début des années 1970. Elle a précédé la période de plus forte densification des couronnes périurbaines, à la fin des années 1970 et au début des années 1980. Depuis dix ans, la périurbanisation reprend, à des rythmes variables d'une région à l'autre. La périurbanisation, sous l'effet de la construction de nouveaux logements, notamment de logements individuels, participe au mouvement d'artificialisation des zones agricoles et naturelles.

Au cours des trois décennies 70, 80 et 90, ce sont les villes les plus attractives, autrement dit où les arrivées étaient plus nombreuses que les départs, qui se sont étendues le plus. Entre 1990 et 1999, des villes comme Poitiers, Montpellier, Rennes ou Pau se situent simultanément en tête de file en termes d'attractivité et en termes de densification de leur périphérie. À l'opposé, des villes telles que Saint-Étienne ou Thionville connaissent à la fois une forte déprise démographique et une faible tendance à l'étalement. L'éloignement de la limite urbain-rural est moins systématiquement lié à l'attractivité des villes.

L'extension spatiale de villes attractives a nettement ralenti : c'est le cas par exemple de Toulon, Bordeaux, Poitiers, Marseille, le Havre. À l'inverse, des villes, bien que relativement peu attractives, se sont fortement étendues dans l'espace : Caen, Calais, Montbéliard, Besançon. Pour quelques villes, presque toutes méridionales, attractivité continue de rimer avec étalement (Avignon, Nice, Nîmes, Bayonne, Perpignan mais aussi Saint-Nazaire).

Depuis plusieurs décennies, le nombre de personnes par ménage a tendance globalement à se réduire, du fait en particulier du vieillissement de la population. Au cours des années 1960, la taille des ménages augmente dans les **pôles urbains**, et plus particulièrement dans les banlieues, alors en pleine croissance démographique. Elle est en forte diminution, au contraire, dans l'**espace à dominante rurale**. Entre 1968 et 1982, les **villes-centres** sont les plus impactées. Les couronnes périurbaines sont assez préservées, car ces espaces, en très forte croissance, attirent plutôt des familles. Depuis le début des années 1990, cet « avantage » relatif des couronnes périurbaines a disparu. Avec retard sur les villes-centres, les espaces périurbains subissent à leur tour les effets du vieillissement : la taille moyenne des ménages est désormais en baisse, tout autant que dans les pôles urbains ou l'espace rural. ■

Définitions

Aire urbaine : ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'une part d'un pôle urbain, d'autre part de communes rurales ou d'unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % des habitants travaillent à l'intérieur de l'aire urbaine, ailleurs que dans leur commune ou leur unité urbaine de résidence.

Commune urbaine : commune appartenant à une unité urbaine. Les autres communes sont dites rurales.

Couronne périurbaine : ensemble des communes de l'aire urbaine à l'exclusion de son pôle urbain.

Espace à dominante rurale : ensemble des petites unités urbaines et communes rurales n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine (pôles urbains, couronnes périurbaines et communes multipolarisées).

Pôle urbain : unité urbaine offrant au moins 5 000 emplois et qui n'est pas située dans la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain.

Commune multipolarisée, unité urbaine, ville-centre : voir rubrique « définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Dans les grandes agglomérations, la mobilité quotidienne des habitants diminue, et elle augmente ailleurs », *Insee Première* n° 1252, juillet 2009.
- « La croissance périurbaine depuis 45 ans », *Insee Première* n° 1240, juin 2009.
- « La population légale des communes – 63 235 568 habitants au 1^{er} janvier 2006 », *Insee Première* n° 1217, janvier 2009.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr, rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

Communes de France les plus peuplées

Rang	Commune	Population municipale 2007	Rang	Commune	Population municipale 2007	Rang	Commune	Population municipale 2007
1	Paris	2 193 030	21	Aix-en-Provence	143 404	41	Saint-Denis	100 800
2	Marseille	852 395	22	Brest	142 722	42	Roubaix	97 423
3	Lyon	472 330	23	Saint-Denis (La Réunion)	140 733	43	Tourcoing	92 118
4	Toulouse	439 453	24	Clermont-Ferrand	139 501	44	Avignon	91 283
5	Nice	348 721	25	Limoges	138 882	45	Fort-de-France	89 794
6	Nantes	283 025	26	Villeurbanne	138 151	46	Créteil	89 410
7	Strasbourg	272 123	27	Tours	136 578	47	Poitiers	89 253
8	Montpellier	253 712	28	Amiens	134 737	48	Nanterre	88 875
9	Bordeaux	235 178	29	Metz	123 580	49	Versailles	86 979
10	Lille	225 789	30	Besançon	117 836	50	Pau	84 978
11	Rennes	207 922	31	Perpignan	116 041	51	Courbevoie	84 974
12	Reims	183 500	32	Orléans	113 234	52	Vitry-sur-Seine	83 650
13	Le Havre	179 751	33	Mulhouse	111 394	53	Colombes	82 552
14	Saint-Étienne	175 318	34	Boulogne-Billancourt	111 045	54	Aulnay-sous-Bois	82 513
15	Toulon	166 537	35	Caen	109 630	55	Asnières-sur-Seine	82 056
16	Grenoble	156 793	36	Rouen	108 569	56	Rueil-Malmaison	78 145
17	Dijon	151 543	37	Nancy	105 349	57	La Rochelle	76 848
18	Angers	151 108	38	Argenteuil	102 572	58	Antibes	75 770
19	Le Mans	144 164	39	Montreuil	102 097	59	Saint-Maur-des-Fossés	75 748
20	Nîmes	143 468	40	Saint-Paul (La Réunion)	101 023	60	Calais	75 293

Source : Insee, recensements de la population.

Caractéristiques de la population des principales villes de France

	Part de la population ayant en %				Nombre moyen de personnes par ménage		Part en % des ménages propriétaires de leur résidence principale	
	1999		Au 1 ^{er} juillet 2006		1999	Au 1 ^{er} juillet 2006	1999	Au 1 ^{er} juillet 2006
	0 à 19 ans	60 ans ou plus	0 à 19 ans	60 ans ou plus				
Aix-en-Provence	21,0	19,6	21,6	21,3	2,1	2,0	36,0	38,2
Amiens	25,9	16,2	26,4	16,5	2,3	2,1	35,3	34,5
Angers	23,5	18,6	25,1	18,6	2,0	1,9	29,4	30,7
Besançon	23,0	17,4	23,9	18,4	2,1	1,9	31,3	34,0
Bordeaux	18,7	19,8	20,8	18,1	1,8	1,8	30,3	31,1
Boulogne-Billancourt	20,0	20,3	21,3	20,5	2,0	2,0	37,9	42,7
Brest	23,0	19,1	23,9	19,3	2,1	1,9	43,2	46,5
Caen	21,4	18,7	22,7	19,6	2,0	1,8	29,3	31,1
Clermont-Ferrand	20,3	18,6	21,6	19,2	2,0	1,8	31,1	31,5
Dijon	20,6	19,0	21,8	19,5	2,0	1,9	40,9	42,8
Grenoble	19,8	19,7	21,4	19,0	2,0	1,9	36,4	36,9
Le Havre	26,8	20,2	26,2	21,0	2,3	2,2	38,5	40,2
Le Mans	22,5	22,6	22,9	23,1	2,1	2,0	44,5	45,7
Lille	23,7	13,5	24,7	12,9	2,1	1,9	27,9	27,7
Limoges	19,1	22,5	20,7	22,6	2,0	1,9	37,0	38,5
Lyon	21,2	19,4	22,1	18,6	2,0	1,9	31,5	34,1
Marseille	23,2	23,3	24,7	22,4	2,2	2,2	43,9	44,3
Metz	24,1	16,1	23,9	16,5	2,2	2,1	29,0	31,4
Montpellier	20,9	18,4	23,7	17,2	1,9	1,9	30,9	32,3
Mulhouse	25,9	18,4	26,4	18,3	2,3	2,2	32,8	35,3
Nantes	22,4	18,2	23,7	17,3	2,0	1,9	36,5	37,8
Nice	19,9	28,8	22,0	27,3	2,0	2,0	45,7	48,4
Nîmes	23,8	23,4	25,1	23,0	2,1	2,1	39,8	40,7
Orléans	24,5	16,6	25,0	17,1	2,1	2,0	34,1	36,1
Paris	18,3	19,6	19,5	18,7	1,9	1,9	29,6	32,8
Perpignan	21,1	28,7	23,2	26,0	2,0	2,0	43,5	43,6
Reims	24,2	16,5	24,8	17,3	2,2	2,0	25,1	26,0
Rennes	20,9	16,5	22,7	16,7	2,0	1,9	33,7	35,5
Rouen	20,8	18,2	22,1	17,6	1,9	1,8	26,6	27,9
Saint-Denis (La Réunion)	33,4	10,2	32,9	11,9	2,9	2,6	29,6	31,5
Saint-Étienne	22,4	24,4	22,8	24,9	2,2	2,0	39,0	42,7
Strasbourg	23,9	16,5	25,1	16,3	2,2	2,1	23,5	26,3
Toulon	21,8	27,7	22,2	27,0	2,1	2,1	43,9	44,5
Toulouse	19,2	18,1	21,5	16,5	1,9	1,9	31,4	32,2
Tours	20,2	21,3	22,7	21,2	1,9	1,8	31,4	33,5
Villeurbanne	23,1	19,4	24,6	18,1	2,2	2,1	37,6	39,9

Source : Insee, recensements de la population.